

FAUNE SAUVAGE

Les comptages nocturnes vont bientôt commencer

La période des comptages nocturnes de la faune sauvage va bientôt commencer. Suivant un protocole scientifique très strict les chasseurs drômois vont effectuer des comptages de la faune sauvage à bord de 4X4 en éclairant avec des projecteurs très puissants les abords des routes empruntées.

Au préalable la FDC 26 a informé la Préfecture, la Gendarmerie, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ainsi que les mairies de ces futures sorties.

A compter du mardi 19 février et durant plusieurs semaines selon les lieux : les chasseurs vont emprunter à quatre reprises toujours le même itinéraire de 20h à 24h les mardis/jeudis et les mardis/jeudis de la semaine suivante. L'ensemble du département de la Drôme va être

comptabilisé à un moment ou à un autre. 167 circuits ont été retenus. Ils représentent un kilométrage total de 4 341 km. Etant donné qu'ils vont être effectués à quatre reprises cela représente 17 364 km parcourus pour 668 véhicules mobilisés et 2 672 chasseurs réquisitionnés. Tout cela aux frais des volontaires.

Le principe est simple : un chauffeur, avec, à ses côtés, un chef de bord qui note les espèces de faune sauvage vues et, à l'arrière, deux personnes qui se servent chacune de leur côté d'un projecteur puissant pour éclairer les abords du trajet emprunté. Les espèces particulièrement retenues sont le cerf, le chevreuil, le renard et le lièvre. C'est ainsi que sur quatre soirées on peut avoir une idée de la densité de ces animaux à certains endroits.

L'impatit du 7/02/019